

Agissons ensemble pour un climat scolaire positif

Besoin de soutien par rapport à une situation concernant votre enfant ?

Vous pouvez communiquer avec la
direction de votre école pour en parler.

Voici des ressources utiles :

www.ligneparents.com/
www.preynet.ca/fr/intimidation/parents
www.parentscyberavertis.ca/app/fr/

Cyberintimidation : votre enfant est témoin?



Si votre enfant est témoin de cyberintimidation...

Conseillez-le sur les comportements à adopter :

- Dites-lui d'ignorer l'agresseur et d'éviter tout contact avec lui.
- Conseillez-lui de réagir, s'il est à l'aise, en protestant face aux propos d'intimidation.
- Encouragez-le à toujours refuser de transférer ou d'envoyer une image, une vidéo ou un message blessant pour quelqu'un.
- Rappelez-lui l'importance de dénoncer les actes d'intimidation dont il est témoin, même s'ils lui paraissent anodins ou qu'ils ne le touchent pas directement.
- Souvenez-vous que les enfants de moins de 13 ans n'ont pas le droit d'aller sur Facebook

Surveillez notre prochaine capsule sur :

Saviez-vous que dénoncer et rapporter sont deux actions très différentes ?